

OFFRE D'EMPLOI

**Chargé.e de cours en Génie électrique (AEC
Administration de réseaux et sécurité informatique)
Formation continue**

Concours : 25-26_TX-243-03

Date d'affichage : 1^{er} décembre 2025

Lieu de travail : Pavillon central, 7000 Marie-Victorin,
Montréal, QC H4P 1P4 *

Taux horaire : 96,56 \$ à 134,75 \$

Session : Hiver 2026

Langue d'enseignement : Français

Charge à combler :

243-111-LG Gestion WAN et virtualisation

Mercredis, du 7 janvier au 18 février 2026

De 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredis, du 9 janvier au 13 février 2026

De 13 h à 16 h

*D'autres charges pourraient aussi être offertes
au Pavillon Namur (4975, rue Paré, Montréal,
QC, H4P 1P4

Qualifications spécifiques :

- Détenir un baccalauréat en génie électrique (ou dans un domaine connexe);

Avoir trois années d'expérience pertinente (un atout)

OU

Détenir un DEC en génie électrique jumelé à 5 ans d'expérience pertinente

- Détenir une formation en pédagogie (un atout)
- Connaissance du réseau collégial ou enseignement en génie électrique dans le réseau collégial (un atout).



Pourquoi vous joindre à notre équipe?

Le Cégep Marie-Victorin, c'est plus de 700 personnes engagées fièrement et activement dans la réussite éducative des quelque 3500 étudiantes et étudiants qui fréquentent les programmes d'études à l'enseignement régulier et des quelque 3000 étudiantes et étudiants adultes inscrits à la Formation continue et aux services aux entreprises.

Faites parvenir votre candidature (lettre de motivation et CV en un seul document) au : www.cegepmv.ca / rubrique « Emplois » avant le 10 décembre 2025.

Ma place de choix.

Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue de sélection seront contactées.

Le Cégep Marie-Victorin valorise la diversité, l'inclusion et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Nous invitons les personnes faisant partie des groupes des minorités visibles, des minorités ethniques, des autochtones, des femmes et des personnes ayant un handicap (visible ou non visible) à présenter leur candidature. Pour les personnes ayant un handicap, des mesures d'adaptation seront mises en place selon les besoins identifiés.